



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est par la présente donné, en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap A-19-1), qu'au cours de la séance régulière du Conseil qui se tiendra mercredi, le **3 février 2021 à 19 h 30**, en visioconférence.

Le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande no : 2021-03

Adresse : 13, rue Taupier

Zonage : H-3

Lot : 3 405 940

Cette demande consiste à :

- Remplacer une galerie détériorée sur la façade du bâtiment principal inscrit sur le circuit patrimonial et ce, par une galerie dont les dimensions sont supérieures à la précédente galerie;
ET
- Ajouter une terrasse patio à l'arrière de la propriété et ce, à moins de 2 mètres de la limite de propriété.

Cette dérogation concerne le 2^e alinéa de l'article 239 du règlement de zonage #2011-11-008 qui stipule que dans le cas d'une détérioration trop avancée d'une galerie sur un bâtiment patrimonial, le remplacement est possible, à condition de ne pas altérer les dimensions d'origine. Elle concerne également l'article 87 dudit règlement qui stipule que les terrasses et patios doivent être implantés à une distance minimale de 2 mètres des limites de propriété.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard de cette demande en transmettant ses commentaires par écrit à la Municipalité, au plus tard le 3 février 2021 à 16h à l'adresse électronique suivante : info@saint-charles-sur-richelieu.ca ou par téléphone, en composant le 450-584-3484.

Donné à Saint-Charles-sur-Richelieu, ce 18 janvier 2021.

Martine Riopelle

Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Martine Riopelle, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, et résidante à Saint-Lambert certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut en affichant les copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9 h et 17 h, ce 18 janvier 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 18 janvier 2021.

Martine Riopelle

Directrice générale et secrétaire-trésorière

